

LE DEVOIR

VOL. CII N° 64

LE JEUDI 24 MARS 2011

1,09\$ + TAXES = 1,24\$

Le Québec n'intéresse pas les partis fédéraux

« Si le Bloc existe, c'est parce que les trois autres partis sont nuls », croit le sénateur Jean-Claude Rivest

ROBERT DUTRISAC

Jean-Claude Rivest est inquiet. Le sénateur indépendant nommé par Brian Mulroney en 1993, ce compagnon d'armes de Robert Bourassa, constate que les Canadiens ne s'intéressent plus au Québec. La réalité québécoise ne fait plus

partie du discours des trois grands partis fédéraux. Et au Québec, tant les fédéralistes qui veulent renouveler le régime fédéral que les souverainistes qui veulent en sortir sont en hibernation. Il est loin le temps où le Québec définissait les enjeux politiques au Canada.

« Ce qui me fatigue beaucoup, c'est l'espèce d'in-

conscience des grands partis fédéraux qui ne s'intéressent plus du tout aux réalités québécoises. Il n'y a pas de discours majeur de la part de Harper, d'Ignatieff ou de Layton qui porte sur la réalité et les problèmes du Québec », a livré Jean-Claude Rivest dans une entrevue au *Devoir* lundi dernier, avant que les perspectives d'élections fédérales ne se précisent.

Il y a un peu plus d'un mois, à Québec, Jean-Claude Rivest prononçait une allocution, devant les membres de l'Institut québécois d'affaires publiques, sur le thème de l'absence du Québec dans les préoccupations politiques au Canada.

VOIR PAGE A 8: RIVEST

Hydro-Québec n'exclut plus la fermeture de Gentilly-2

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Le dossier de la centrale nucléaire de Gentilly-2 est désormais rouvert et l'éventualité de sa fermeture n'est plus exclue même si l'Assemblée nationale a adopté hier sur une forte division une motion pour la reconstruire.

C'est ce qui ressort des déclarations faites hier par le président d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, en marge de la présentation des états financiers de 2010.

« Hydro-Québec, a-t-il dit, va fournir toutes les informations au gouvernement pour qu'une décision éclairée, réfléchie, puisse être prise sur le projet de réfection de Gentilly-2, comme l'a indiqué hier le premier ministre. »



Thierry Vandal



Nathalie Normandeau

Invité à dire si le scénario de fermeture faisait partie de cette réévaluation tout comme la question des coûts, M. Vandal a ajouté que « ça fait partie des informations qu'on va bien sûr communiquer également, dans le contexte où l'évaluation porte sur tous les éléments du projet de réfection ».

Mardi, le premier ministre Jean Charest déclarait pourtant à *La Presse*: « La centrale doit subir une réfection et nous procéderons comme prévu. »

La révision du projet de réfection a été dévoilée dès vendredi dernier par la ministre des Richesses naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau. Elle avait alors précisé avoir demandé un « état de situation » à Hydro-Québec. C'était trois jours avant qu'elle apprenne, lundi dans *Le Devoir*, que la chef de l'opposition, Pauline Marois, fermerait définitivement cette centrale en sursis, pour des raisons de coûts, de difficultés techniques et surtout parce que le Québec peut satisfaire autrement et de façon plus sécuritaire ses besoins en électricité.

Mme Normandeau avait alors affirmé que son « état de situation » était d'autant plus justifié que la Commission canadienne de sécurité nucléaire (CCSN) venait de demander à tous les opérateurs de centrales atomiques de lui indiquer s'ils pourraient passer au travers d'une catastrophe comme celle de Fukushima au Japon. Cette réévaluation de la sécurité des centrales pourrait ouvrir la porte à une mise à jour des normes canadiennes de

VOIR PAGE A 8: GENTILLY-2

■ Les profits d'Hydro-Québec chutent, à lire en page B 1

INDEX

Annonces.....	B 6	Idées	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 3
Bourse.....	B 2	Monde.....	B 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 8
Décès.....	B 6	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

ELIZABETH TAYLOR 1932-2011



AGENCE FRANCE-PRESSE

Comme actrice, son naturel aura servi Elizabeth Taylor, comme d'avoir épousé les rôles correspondant aux âges de sa vie, avant de tirer sa révérence lorsque son physique et ses excès la trahirent.

La dernière reine d'un âge d'or englouti

ODILE TREMBLAY

Ni *Cléopâtre*, film qui la sacra impératrice dans le film coûteux et pompeux de Joseph Mankiewicz en 1963, où elle brûla pour son partenaire Richard Burton, ni *La Mégère apprivoisée* de Franco Zeffirelli en 1967, ni *La Chatte sur un toit brûlant* en 1958 marquée par sa flamme et sa jeunesse, n'oublieront les reflets de sa splendeur.

Car son étoile d'ultime icône des grands studios hollywoodiens brillera longtemps après son départ.

Elizabeth Taylor, appelez-la « Liz », n'est plus, emportée à 79 ans par des problèmes d'insuffisance cardiaque. Une santé depuis longtemps chancelante, le fauteuil roulant des dernières années avaient déjà eu raison de sa dégaine affriolante. Qu'importe?

Sa beauté sombre aux yeux violets à la double rangée de cils, un tempérament incendiaire, une volonté de briller, une trajectoire de femme fatale, et un talent qui sut se nourrir de diversité auront tissé autour d'elle une légende dorée. La dernière star absolue, à la vie nourrie de luxe, de passions et de détresses comme Marilyn, longévité en plus, appartient désormais à l'histoire non seulement du cinéma, mais d'un XX^e siècle d'après-guerre, avide de beaux symboles.

Cette actrice aux 50 films et plus, bons ou mauvais, avait pourtant délaissé le cinéma depuis les

années, avalée par le tourbillon de sa vie tumultueuse, par des échecs de fin de carrière, par l'alcool qui fait bouffir les femmes et les transforme parfois en leur propre caricature, saucissonnée en des robes criardes, exhibant ses diamants en mode vulgaire. Mais l'écran a la mémoire longue.

Comme actrice, son naturel l'aura servi, comme d'avoir épousé les rôles correspondant aux âges de sa vie, avant de tirer sa révérence lorsque son physique et ses excès la trahirent. Elle fit des bides aussi.

Les tribulations de sa vie intime aux huit ma-

Sa beauté sombre aux yeux violets à la double rangée de cils, un tempérament incendiaire, une volonté de briller, une trajectoire de femme fatale et un talent qui sut se nourrir de diversité auront tissé autour d'elle une légende dorée

riages, dont deux avec l'acteur britannique Richard Burton, sur cris et fureurs, ses diamants, ses dépressions, son alcoolisme et même ses engagements de fin de vie pour la Fondation AmFAR attelée à la recherche sur le sida auront trop fait ombrage à une carrière certes en dents de scie, mais souvent brillante. À Cannes, jusqu'en 2001, elle s'était faite ambassadrice de cette cause humanitaire, traquée par les paparazzis, éternels compagnons de vie, qu'elle courtisait ou fuyait.

Elizabeth Taylor était née à Londres en 1932 d'un marchand d'art et d'une actrice, mais sa famille

VOIR PAGE A 8: TAYLOR

Harper demeure inflexible

Le gouvernement conservateur serait défait demain sur une motion lui reprochant son outrage envers le Parlement

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — À ceux qui, comme le chef du NPD, espéraient que le gouvernement conservateur négocie des amendements à son budget afin de se maintenir en poste, le premier ministre a opposé une fin de non-recevoir. Inflexible, Stephen Harper s'est présenté devant les caméras pour inviter ses trois adversaires de l'opposition à reconsidérer leur décision de précipiter le pays en élection. Lui-même ne négociera rien.

« Les partis de l'opposition ont un choix à faire entre deux priorités: leur ambition de déclencher des élections inutiles ou d'importantes mesures pour appuyer les Canadiens et l'économie. Malgré leurs déclarations, les partis d'opposition ont encore la possibilité de faire passer les intérêts des Canadiens en premier. Il n'est pas trop tard pour eux pour reculer », a déclaré M. Harper hier en guise de réponse officielle à la menace électorale qui plane depuis mardi soir.

Le premier ministre a répété à de nombreuses reprises qu'une élection serait « inutile » et qu'elle menacerait la reprise économique. « Notre économie n'est pas un jeu politique. La reprise mondiale demeure fragile. [...] Bien des menaces planent toujours. Dans un monde interconnecté, le tumulte au Moyen-Orient, le désastre au Japon, la dette européenne, la capacité de nos partenaires commerciaux en difficulté d'acheter nos exportations sont autant de difficultés qui mettent en péril les emplois canadiens. »

M. Harper a longuement énuméré les mesures contenues dans le budget 2011 et que les partis d'opposition, par leur vote, empêcheront de se matérialiser. Le premier ministre a seulement répondu à deux questions des journalistes avant de tourner les talons. Il ne s'est pas présenté à la Chambre des communes pour la période de questions. Il a plus tard assisté à Rideau Hall à une cérémonie de sanction royale officialisant



Stephen Harper

VOIR PAGE A 8: HARPER

■ Un vote en temps de crise
■ Charest n'ouvrira pas de lettre
■ La chronique de Michel David
■ L'éditorial de Bernard Descôteaux
À lire en pages A 3 et A 6

CULTURE

Karkwa, des chemins jusqu'aux cendres

Page B 8

JAZZ

Aujourd'hui 17h30

Stanley Péan consacre l'émission à la musique de ce célèbre compositeur et jazzman qui a grandement influencé l'univers du cinéma.

Réalisation: Daniel Vachon

ZOOM SUR MICHEL LEGRAND

ESPACE
MUSIQUE
100,7 FM

Radio-Canada.ca/musique

ACTUALITÉS

EN BREF

Les faillites de Carson

Ottawa — Aux prises avec des dettes de milliers de dollars, Bruce Carson a dû déclarer faillite avant de devenir l'un des plus proches conseillers du premier ministre Stephen Harper. Des documents obtenus par la Presse canadienne montrent que M. Carson a déclaré faillite en 1993, avant d'être à nouveau traqué par ses créanciers en 2002 — peu de temps avant de devenir le directeur des politiques et de la recherche de Stephen Harper, alors chef de l'opposition. Les rapports indiquent que M. Carson a déclaré une dette de 103 359 \$ dans les années 1990, et une autre de 369 000 \$ en 2002. M. Carson, qui fait l'objet d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada en lien avec des allégations de lobbying illégal, soutient que la somme de 2002 correspond à une «entente commerciale». Ce type d'accord permet à un particulier ou une entreprise de rembourser ses créanciers sur une plus longue période de temps. «Le second montant ne représente pas une faillite, mais une entente que j'ai soumise à mes créanciers et qu'ils ont acceptée», a soutenu M. Carson dans un courriel, hier. Il n'a pas commenté l'affaire davantage. Le bureau du premier ministre a aussi refusé de commenter le dossier. — La Presse canadienne

Pont Champlain: Québec veut une décision avant l'été

KATHLEEN LÉVESQUE

La décision de remplacer le pont Champlain devra être prise avant l'été pour assurer la viabilité du lien entre Montréal et la Rive-Sud, estime le ministre québécois des Transports, Sam Hamad.

Devant l'inquiétude que suscite l'état de dégradation du pont Champlain, le ministre Hamad a discuté hier avec son homologue fédéral, Chuck Strahl, qui a la responsabilité politique de la superstructure. M. Hamad a dit avoir obtenu l'assurance que ce dossier est maintenant «prioritaire» et que ce faisant, le gouvernement se mettra en mode solution rapidement, c'est-à-dire après la très probable campagne électorale canadienne.

«Il faut que la décision vienne avant l'été. La priorité est de recevoir l'étude de pré faisabilité et qu'on décide ensemble rapidement», a indiqué hier au Devoir le ministre Hamad.

Ce dernier a dit avoir offert l'aide du gouvernement du Québec pour aller le plus rapidement possible. «On peut avancer en parallèle. Il y a plusieurs aspects du dossier à étudier: transport en commun, les approches



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Sam Hamad a répété avoir obtenu l'assurance de la part du gouvernement fédéral que le pont Champlain demeure sécuritaire.

routières, les travaux de mitigation à prévoir pendant la construction», a-t-il indiqué.

Transport collectif

Sam Hamad n'a pas écarté la possibilité d'investir dans le transport collectif sans attendre le remplacement du pont Champlain, qui pourrait prendre jusqu'à dix ans. Il a reconnu que l'installation pos-

sible d'un système léger sur rail (SLR) sur l'estacade du pont Champlain fait partie des options envisagées. Cela pourrait constituer un incitatif réel vers un transfert modal.

«On étudie attentivement le SLR. Mais il faut être très prudent. C'est une décision pour très longtemps. [...] Il y a les entrées et les sorties de l'estacade à considérer. Il faut s'assu-

rer qu'on ne sera pas encore dans une congestion majeure», a-t-il expliqué.

Des études d'avant-projet ont déjà été menées par l'Agence métropolitaine de transport. L'étude de pré faisabilité attendue par Québec et Ottawa conclut que «la qualité de l'estacade [...] permettrait une utilisation pour le passage d'un train léger». Un investissement de 150 millions serait toutefois nécessaire pour modifier la structure.

Par ailleurs, Sam Hamad a affirmé qu'il était hors de question d'éliminer la voie réservée sur le pont Champlain pendant la construction d'une structure de remplacement. «Ce serait une erreur», a-t-il soutenu.

Dans l'immédiat, le ministre des Transports essaie surtout de calmer les inquiétudes. M. Hamad a répété avoir obtenu l'assurance de la part du gouvernement fédéral que le pont Champlain demeure sécuritaire et que les investissements annoncés la semaine dernière (158 millions) permettront de garantir que l'ouvrage ne s'effondrera pas.

Le Devoir

Le Bureau de lutte au crime organisé perd son chef

BRIAN MYLES

La crise de confiance des procureurs de la Couronne à l'égard du gouvernement Charrest a monté d'un cran avec la démission de Claude Chartrand, responsable du Bureau de lutte au crime organisé (BLACO).

M^e Chartrand a annoncé à ses troupes, mardi matin, qu'il quittera la Couronne le 2 mai prochain, après 32 années de service, pour devenir syndic adjoint du Barreau. La nouvelle «a eu l'effet d'une bombe», a commenté hier Roger Carrière, procureur en chef adjoint au BLACO. «C'est une grosse pointure. Il ne sera pas facile à remplacer», a dit M^e Carrière.

Le président de l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP), Christian Leblanc, craint désormais «un effet d'entraînement et d'accélération» des démissions à la Couronne. «Plus les gens partent, plus c'est difficile pour ceux qui restent», a-t-il dit.

Outre Claude Chartrand, au moins trois autres procureurs ont déjà déserté la Couronne depuis l'adoption de la loi spéciale, il y a un mois, dont Jamin Laperle, un procureur de Drummondville qui a jeté l'éponge lundi.

Claude Chartrand, un procureur d'expérience et respecté de ses pairs, sera très difficile à remplacer, estime M^e Leblanc. «Sa démission est un signal de détresse que le gouvernement ne veut malheureusement pas entendre», a-t-il dit.

À l'Assemblée nationale, la députée péquiste Véronique Hivon a repris ses attaques contre la stratégie du ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, en l'accusant de manquer de respect à l'égard des procureurs.

Le ministre Fournier n'a pas consulté l'APPCP avant d'annoncer mardi la création de 98 postes de procureurs et une augmentation du budget de la Couronne de 80 à 105 millions. Il a fait peu de cas de la vague récente de démissions, réitérant son intention d'améliorer le système judiciaire à sa façon.

Désaveu du DPCP

De son côté, Claude Chartrand a décliné les demandes d'entrevue. Il a remis sa démission «pour être conséquent avec lui-même», a dit son collègue Roger Carrière.

Le départ de Claude Chartrand est un véritable désaveu du directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), Louis Dionne. Le procureur en chef du BLACO démissionne pour les mêmes raisons qu'il avait évoquées dans sa lettre coup de poing du 20 février.

À la veille de l'adoption de la loi spéciale, M^e Chartrand avait averti Louis Dionne que le manque de ressources humaines et financières à la Couronne risquait de mettre en péril la tenue du mégaprocès intenté contre les présumés membres ou associés des Hells Angels à la suite de l'opération SharQc.

Le chef du BLACO priait son patron d'exercer toute son influence «pour éviter le désastre». «Vous savez comme moi que ce n'est pas que le BLACO qui est en péril, mais bien toute l'institution du DPCP», écrivait-il.

La démission de M^e Chartrand, jumelée au départ à la retraite de Roger Carrière, le 29 avril prochain, laisse le BLACO dans un état critique. Madeleine Giauque, nommée procureure en chef adjointe en décembre (après le départ de Randall Richmond à la Couronne fédérale), devient en quelque sorte l'épine dorsale de l'équipe.

Avec le départ de Claude Chartrand, le BLACO est maintenant à court de 7 procureurs (sur un total de 16) pour mener le procès des Hells Angels.

Le Devoir



Laval... Pour les entreprises agroalimentaires qui ont du flair!

L'AGROPÔLE de Laval, c'est à la fois un territoire dynamique qui offre un environnement d'affaires innovateur, en mouvement et créatif, et une organisation qui propose des outils qui aident les entreprises à réaliser leurs objectifs et à développer leur potentiel.

À Laval, vous vous retrouverez au sein d'une ville bien organisée, avec une infrastructure urbaine moderne. Nous sommes au cœur du principal marché du Québec et facilement accessible par un réseau routier efficace. Votre localisation à Laval vous permettra aussi de rejoindre aisément tout le marché québécois, le vaste marché des États-Unis et celui du Canada.

L'industrie agroalimentaire, non seulement nous y croyons, mais nous prenons des moyens pour aller plus loin. En 2011 naîtront à Laval les premières cellules de développement d'entreprises agroalimentaires du Québec : un concept flexible, différent de ce qui se fait habituellement et adapté à la réalité des entreprises agroalimentaires.

À LAVAL TECHNOPOLE, nous sommes au service de votre avenir.

Il y a une place pour vous dans l'AGROPÔLE de Laval.

1555, boulevard Chomedey
Bureau 100
Laval (Québec) H7V 3Z1
Téléphone : 450 978-5959
Télécopieur : 450 978-5970
info@lavaltechnopole.com



www.lavaltechnopole.com

ACTUALITÉS

Les enfants
et leurs écrans

www.pum.umontreal.ca

Gentil
toutou

MICHEL DAVID

Avant même que la campagne électorale fédérale ne soit officiellement déclenchée, le premier ministre Charest a déjà commencé à accuser le PQ de vouloir profiter de l'occasion pour défendre ses intérêts partisans aux dépens de ceux du Québec.

C'est précisément ce dont Mario Dumont avait accusé M. Charest durant la campagne de 2008, alors qu'il n'avait pas cessé d'asticoter Stephen Harper, qui n'avait lui-même pas daigné répondre à la lettre que le premier ministre avait adressée à tous les chefs de partis fédéraux.

Il est vrai qu'à l'époque, M. Charest n'attendait que la fin de la campagne fédérale pour appeler les électeurs aux urnes à son tour. L'ADQ était en chute libre, et il devait se presser avant que la crise des marchés financiers n'entraîne toutes les économies de la planète dans la récession.

Dans cette perspective, il avait tout intérêt à se poser en défenseur des intérêts du Québec, quitte à indisposer M. Harper. Il serait toujours temps d'essayer de recoller les pots cassés une fois réélu.

Cette fois-ci, M. Charest n'a aucun intérêt à jouer les matamores. Il n'y aura pas d'élections au Québec avant deux ans. Peu importe qui dirigera le PLQ à ce moment-là, les libéraux doivent mettre ce délai à profit pour améliorer leur bilan au chapitre des relations fédérales-provinciales.

Qu'il réussisse ou non à obtenir une majorité parlementaire, M. Harper a toutes les chances de demeurer premier ministre et il a clairement démontré qu'il est contreproductif de le contrarier. Il n'a jamais digéré que les 700 millions de dollars additionnels qu'il avait consenti à verser au Québec au printemps 2007 aient été dilapidés en baisse d'impôt.

La revendication québécoise sur l'harmonisation de la TPS et de la TVQ a beau être parfaitement légitime, c'est Ottawa qui a le gros bout du bâton. Encore tout récemment, Raymond Bachand disait vouloir en faire un enjeu électoral, mais M. Charest semble maintenant tout disposé à laisser son vis-à-vis canadien gérer le dossier à son rythme.

◆ ◆ ◆

À Québec, on a longtemps espéré que Michael Ignatieff arriverait à s'imposer, mais il faut bien se faire une raison. Au cours des prochaines semaines, M. Charest fera donc preuve de la plus grande déférence envers l'actuel premier ministre canadien. Le molosse de 2007 va se transformer en gentil toutou.

D'ailleurs, M. Harper lui-même, qui se vante continuellement d'avoir envoyé les souverainistes au plancher, sera mal avisé d'apporter de l'eau au moulin péquiste. Un gouvernement dirigé par Pauline Marois ne tiendrait peut-être pas de référendum, mais les relations entre Québec et le reste du pays seraient inévitablement plus tendues.

Ce ne sont pas les dossiers litigieux qui manquent. La longue liste de réclamations totalisant plus de 5 milliards brandie par le Bloc québécois s'inspirait largement de celle que Raymond Bachand avait annexée à son budget de l'an dernier.

La quasi-totalité des dossiers que M. Charest avait évoqués dans sa lettre aux chefs de partis en 2008 demeure d'actualité: l'encadrement du pouvoir de dépenser, la maîtrise d'œuvre en matière de culture et de communication, la réforme du sénat, la commission des valeurs mobilières pancanadienne, le protocole de Kyoto, le contrôle des armes à feu, l'exploitation pétrolière dans le golfe, le financement de l'enseignement post-secondaire, etc.

D'autres sujets de controverse se sont ajoutés plus récemment: le transport des déchets nucléaires ontariens sur le Saint-Laurent, la reconstruction du pont Champlain, la relance du chantier maritime Davie... Sans parler des transferts fédéraux, qui arriveront à échéance en 2014 et sur lesquels le budget Flaherty est resté totalement muet.

◆ ◆ ◆

M. Charest a parfaitement raison de croire que le PQ et le Bloc vont chercher la chicane au cours des prochaines semaines, comme il l'avait lui-même fait en 2008. Pourquoi s'en priveraient-ils puisqu'il leur abandonne le terrain?

Les souverainistes ont beau se défendre de pratiquer la politique du pire, ils ont tout intérêt à ce que le Québec soit le moins représenté possible dans le prochain gouvernement fédéral, et le Bloc a d'excellentes chances de ravir quelques sièges au PC, particulièrement à Québec. À défaut d'être en mesure de sortir le Québec du Canada, on peut toujours essayer de sortir le Canada du Québec.

De toute manière, un député fédéraliste de moins à la Chambre des communes sera un adversaire que le PQ n'aura pas à affronter sur le terrain lors de la prochaine campagne québécoise.

La position dans laquelle se retrouve l'ADQ est plus délicate. Gérard Deltell est un ancien conservateur et il le demeure dans l'âme. D'ailleurs, le plan de réduction de la taille de l'État annoncé par M. Flaherty n'est certainement pas pour déplaire aux adéquistes.

Il reste que Mario Dumont n'a rien gagné à se coller aux conservateurs en 2008. Dans la région de Québec, qui est vitale pour l'ADQ, ce n'est pas la meilleure carte de visite ces temps-ci. Même si M. Harper est son seul allié potentiel, il vaudrait peut-être mieux avoir l'amitié discrète.

mdavid@ledevoir.com



JACQUES BOISSINOT REUTERS

Jean Charest affirme qu'il va réfléchir à la façon de présenter les enjeux qui concernent le Québec lors de la campagne électorale qui s'annonce.

Vers une élection fédérale

Charest n'enverra pas de lettre

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Cette fois, Jean Charest n'enverra pas de lettre ouverte aux chefs des partis fédéraux. Le 29 septembre 2008, alors que la campagne électorale fédérale battait son plein, le premier ministre, alors minoritaire (il sera réélu majoritaire le 8 décembre suivant), avait, dans une lettre, formulé 14 demandes (voir www.ledevoir.com). Le Bloc avait répondu, les libéraux aussi, quoique tardivement, mais pas les conservateurs.

En 2011, *«la formule des lettres»*, ça *«devient usé un petit peu»*, a soutenu Jean Charest hier matin lorsqu'il a été questionné sur la stratégie qu'il compte adopter une fois que la campagne sera déclenchée. *«Il y a des enjeux qui sont du Québec et on va réfléchir sur la façon dont on veut les présenter durant la campagne fédérale»*, a-t-il dit. Choissant de mettre en relief un des enjeux, il a parlé des chantiers navals Davie et des *«contrats extrêmement lucratifs»* que le fédéral s'approprie à octroyer. *«Ce sont de gros contrats de plus de*

30 milliards de dollars. C'est un enjeu dans lequel nous avons un intérêt très spécial», a-t-il insisté.

Quant au reste, le premier ministre s'est montré plutôt optimiste, affirmant que certains dossiers progressaient *«bien, comme Old Harry»* et l'harmonisation de la TVQ avec la TPS, pour laquelle le Québec réclame 2,2 milliards. Sur ce dernier point, il ne s'attendait pas nécessairement à ce que le gouvernement fédéral règle l'affaire dans son budget. *«Que ce soit avant, pendant ou après la campagne, l'important c'est qu'il se règle comme il faut dans l'intérêt du Québec. Nous, on ne fera pas de règlement au rabais parce qu'il y a une campagne électorale»*, a-t-il soutenu. Le ministre des Finances, Raymond Bachand, lui, espère un règlement à court terme: *«Il est toujours temps cette semaine, avant le déclenchement des élections, de signer ce projet d'entente que j'ai décrit avec force détails dans le budget que j'ai déposé.»*

Le budget déposé mardi ne deviendra très probablement jamais loi. C'est pourquoi M. Bachand ne l'a pas commenté le soir même. Hier, il s'est réjoui

d'y voir un passage sur les transferts fédéraux, qui viennent à échéance en 2014. Ces dernières années, Ottawa soutenait qu'après cette échéance rien ne garantirait que ceux-ci soient maintenus au niveau actuel, soit 7,6 milliards en 2011-2012. *«M. Flaherty maintient les transferts fédéraux avec leur croissance»*, même pour l'après-2014. *«Ca, c'est quand même majeur pour les Québécois»*, a-t-il souligné.

Le Parti québécois

En Chambre, à la période de questions, Pauline Marois a fustigé le gouvernement Charest pour sa discrétion devant un *«budget aussi décevant pour le Québec»*, soutenant qu'il ne défendait pas les intérêts du Québec et reculait sur tous les fronts. Jean Charest s'est amusé à qualifier sa vis-à-vis de *«porte-parole du Bloc québécois»*. *«Elle ne défend pas les intérêts du Québec, elle défend les intérêts du PQ, puis celui d'un référendum dont ne veulent pas les Québécois»*, a pesté le premier ministre.

Le Devoir



CHRIS WATTIE REUTERS

«Notre économie n'est pas un jeu politique», a déclaré Stephen Harper, soutenant que le moment n'est pas opportun pour déclencher une élection.

Un vote en temps de crise

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le gouvernement canadien peut-il se soumettre au test démocratique tout en veillant au bon fonctionnement de l'économie du pays? Le premier ministre Stephen Harper semble croire que non. Encore hier, il a invoqué la précarité de la reprise économique, la crise en Libye, le désastre au Japon et le niveau d'endettement européen comme autant de raisons de ne pas déclencher une élection fédérale *«inutile»* maintenant. D'autres l'ont pourtant fait.

La crise économique mondiale dont Ottawa se vante de s'être mieux sorti que les autres pays a débuté à l'automne 2008. Depuis, de nombreux États, dont des puissances économiques faisant partie du club sélect du G7, sont passés aux urnes.

Les États-Unis ont tenu leurs élections de mi-mandat à l'automne 2010, élection qui a fait perdre au président Barack Obama sa majorité à la Chambre des représentants.

La Grande-Bretagne a vécu une élection générale en mai 2010. Il a fallu cinq jours pour que les chefs, tous minoritaires, concoctent une coalition gouvernementale. Le Japon, lui aussi membre du G7, a affronté l'électorat lors d'élections législatives en août 2009.

La liste se poursuit. L'Australie, qui a en partage avec le Canada son parlementarisme britannique, a tenu son élection générale fédérale en août 2010. La coalition gouvernementale en place a été défaite et remplacée par une autre coalition travailliste-verte, qui détient à peine deux sièges de plus que ses adversaires.

Côté européen, le Portugal a tenu une élection

présidentielle en janvier de cette année et l'Autriche a tenu la sienne en avril 2010. Les Irlandais ont quant à eux renouvelé leur Parlement en février dernier.

En plein cœur de la crise économique, au printemps 2009, le géant indien a reporté Manmohan Singh au pouvoir à la tête d'une coalition. Autre économie émergente, le Brésil s'est donné une nouvelle présidente en 2010. Le voisin chilien a aussi organisé une élection présidentielle. Même l'Irak a tenu des élections en 2010.

Des menaces

N'empêche, M. Harper a déploré hier que l'opposition rejette son budget et plonge le pays en campagne électorale *«inutile»*. *«Notre économie n'est pas un jeu politique»*, a-t-il dit en soutenant que *«des menaces planent toujours»* telles que le Japon, le Moyen-Orient et la dette européenne.

Les partis d'opposition à Ottawa se sont moqués hier de cette adéquation établie entre élection et risque économique. *«C'est absolument hilarant que le premier ministre tente de convaincre les Canadiens que nous ne pouvons pas avoir d'élection parce que cela déstabiliserait l'économie. Nous sommes une démocratie, bon sang!»*, a lancé le chef libéral, Michael Ignatieff. Il ajoute qu'au contraire, cette élection permettra de juger les choix économiques des conservateurs.

Pour Gilles Duceppe, *«l'un ne va pas sans l'autre»*. *«C'est le message que le Canada, supposément, envoie à plusieurs pays quand il fait des interventions telles qu'en Libye.»*

Le Devoir

Bataille de chiffres
autour des F-35

ALEC CASTONGUAY

La bataille concernant les coûts d'acquisition de l'avion de chasse F-35 se poursuit, alors que deux nouveaux rapports viennent alimenter le débat. Hier, le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, a rendu public un document de dix pages pour répondre au ministère de la Défense, qui conteste ses estimations.

Le 10 mars dernier, Kevin Page a affirmé que le coût des F-35 sera de 29,3 milliards de dollars, ce qui comprend l'acquisition des 65 appareils et leur entretien pendant 30 ans. Le ministère de la Défense nationale (MDN) juge ces chiffres *«irréalistes»* et non fondés. Les Forces canadiennes affirment que la facture sera de 14,7 milliards avec l'entretien pendant 20 ans. La Défense juge la méthodologie de Kevin Page erronée.

Le directeur parlementaire du budget (DPB) a cru bon d'effectuer une mise au point hier. *«Le MDN a publié les coûts liés à l'achat, à la préparation logistique initiale, ainsi qu'à l'exploitation et au soutien. Le MDN n'a cependant pas fourni le détail de sa méthodologie, ni les hypothèses, incertitudes ou risques associés aux chiffres publiés»*, écrit-il.

Kevin Page estime le coût unitaire moyen d'un F-35 à 128 millions de dollars lorsqu'il sera en phase de production complète, en 2016. Le MDN affirme plutôt qu'il payera 75 millions de dollars l'unité. Or, un nouveau rapport en provenance des États-Unis, celui du Government Accountability Office (GAO), publié le 15 mars, l'équivalent du directeur parlementaire du budget au Canada, affirme que le coût unitaire du F-35 sera de 133 millions de dollars.

Kevin Page affirme que le MDN sous-estime aussi les coûts d'exploitation et d'entretien des appareils, fixés à 5,7 milliards sur 20 ans. Or, le GAO des États-Unis estime qu'il faut prévoir 2,5 fois le coût d'acquisition pour bien refléter la facture d'entretien et d'utilisation. Appliqué au Canada, cela représente 23 milliards, et non pas 5,7 milliards. Kevin Page dit avoir coupé la poire en deux pour être prudent dans ses prévisions, à 1,4 fois le coût d'acquisition.

M. Page reconnaît qu'il a chiffré les coûts d'acquisition du F-35, et non pas son prix de vente, soit l'une des critiques du MDN. *«Toutefois, il faut faire preuve de prudence devant la suggestion selon laquelle le Canada pourrait être en mesure de négocier un prix inférieur au coût d'acquisition unitaire moyen»*, dit M. Page. D'abord, les lois fédérales américaines interdisent la vente d'équipement militaire à des clients internationaux à un prix inférieur au prix payé par les États-Unis. Ensuite, *«les partenaires internationaux ne voudront probablement pas payer plus cher que le Canada»*, dit-il. Finalement, étant donné que le Canada a l'intention de procéder à ses achats assez rapidement, soit en 2016, *«le coût unitaire d'achat pourrait être alors plus élevé que celui de l'ensemble du programme»*, dit M. Page.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Le dépistage du cancer colorectal se met en branle

Il faudra encore deux ans pour que le programme soit déployé partout au Québec

LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY

Quoi qu'en dise la rumeur, le programme de dépistage du cancer colorectal est bel et bien sur les rails, a affirmé hier la Direction de la lutte contre le cancer, du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Invité à faire le point devant l'Association canadienne du cancer colorectal (ACCC), son directeur, le Dr Antoine Loutfi, a fait valoir que le temps consacré à la préparation était «crucial pour établir des bases solides», un premier travail qui aurait déjà rapporté gros.

Sur la défensive, le Dr Loutfi a commencé par nier tout retard dans la phase de démonstration en cours dans huit établissements de santé. «Beaucoup de choses ont été accomplies. Les gens ont fait un vrai travail de moine pour implanter un système de mesure de la qualité.» Mais il en reste encore beaucoup à abattre avant de passer au déploiement du programme, qui se fera par la recherche de sang occulte dans les selles, prévient-il.

La direction estime qu'il faudra encore un an avant de pouvoir commencer les premiers dépistages, et un an de plus pour compléter le déploiement du programme à la grandeur du territoire. En attendant, on meurt encore beaucoup du cancer colorectal au Québec — plus que dans plusieurs autres endroits au monde — faute d'un programme de dépistage digne de

ce nom permettant un diagnostic précoce, souligne le président l'ACCC, Barry Stein.

Impatience

Ce dernier ne cache pas que les patients et leurs proches, tout comme plusieurs gastroentérologues, s'impatientent. Mais ils doivent comprendre qu'un bon programme de dépistage est d'abord un programme rigoureux, a-t-il affirmé en marge d'une conférence consa-

On meurt davantage au Québec du cancer colorectal que dans plusieurs autres endroits au monde faute d'un programme de dépistage permettant un diagnostic précoce

crée aux soins offerts aux Québécois atteints de cancer colorectal et organisée par l'ACCC. «Je pense qu'il faut aussi être certain qu'on n'abandonnera personne, c'est-à-dire que le dépistage ne se fera pas au détriment du diagnostic et du suivi.»

Il n'y a aura pas de bris de services, promet le Dr Loutfi. Un des grands défis sera de déterminer quels sont les délais raisonnables en fonction des degrés de priorité, explique le Dr Loutfi. «Il y a des gens qui ont besoin d'une colonoscopie tous les dix ans. Mais il y a aussi des données internationales qui disent qu'il y a trop de gens — en fait près du tiers — qui font faire leur colonoscopie dans un délai plus rapproché que nécessaire.»

Il faut dire qu'avec la sensi-

bilisation, la demande pour des colonoscopies est en hausse au Québec, comme en témoignent les listes d'attente. «En mesurant les délais en fonction des priorités, on va gagner des colonoscopies, croit le Dr Loutfi. Nous estimons qu'il suffira d'en récupérer 20 % pour répondre aux nouveaux besoins générés par le programme de dépistage. C'est ça, le but de la première phase.»

D'ici là, Barry Stein rappelle que le dépistage — qui pourrait faire chuter de 15 à 30 % les taux de mortalité — devra être doublé d'un meilleur programme de prévention. L'accès aux traitements de troisième intention, qui améliorent la qualité de la vie et la prolongent un peu, devra aussi être revu. «Ces médicaments existent, ils sont utilisés par d'autres provinces, mais ils sont encore à l'étude au Québec.»

Un non-sens, selon le Dr Benoît Samson, hémato-oncologue à l'hôpital Charles-LeMoine, qui estime «qu'offrir l'accès à des traitements de qualité en fin de vie et assurer l'accès aux traitements pouvant prolonger la durée de vie tout en offrant un confort, en particulier lorsqu'il s'agit d'un cancer de stade avancé, devrait constituer un objectif hautement prioritaire pour le gouvernement québécois».

Le Devoir



JOHN MACDOUGALL/AGENCE FRANCE-PRESSE

La Fédération des syndicats de l'enseignement soutient que les problèmes liés à un stress aigu sont répandus non seulement dans la profession enseignante, mais également chez tous les employés du milieu scolaire.

Dans les écoles, le stress est bien réel

LISA-MARIE GERVAIS

Les problèmes de détresse psychologique et d'épuisement professionnel sont bien réels sur le terrain, a rétorqué la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) aux conclusions d'une étude rapportées dans *Le Devoir* d'hier. Les résultats de cette enquête menée par des professeurs du département de psychologie de l'Université de Montréal, qui sont en fait des analyses préliminaires de données, démontraient que, contrairement à la croyance populaire, la grande majorité des enseignants (94 %) étaient en bonne santé psychologique et moins de 2 % des enseignants ne l'étaient pas. L'article scientifique traitant de cette analyse préliminaire et publié récemment en France, dans le *Journal des psychologues*, arrivait à la conclusion que «la problématique de la santé psychologique au travail fait l'objet de surenchères».

«On va laisser les chercheurs discuter entre eux, parce qu'il y a d'autres recherches qui ne vont pas du tout dans le même sens de ce qu'on constate, nous, sur le terrain. Les sondages qu'ont a menés ne vont pas dans ce sens-là», a dit Mme Bernard. «On a des études, par exemple de Michel Vézina [chercheur à l'Université Laval sur l'organisation du travail et la santé], qui parlent des effets du manque de reconnaissance chez les travailleurs. Ça fait dix ans que les enseignants vivent changement par dessus changement.»

Luc Brunet, professeur au département de psychologie de l'Université de Montréal et coauteur de l'étude, ne nie pas les conséquences des changements sur le moral des enseignants. «Les changements rapides et multiples vont provoquer beaucoup plus de tensions au travail. Mais l'impor-

tant, c'est qu'on ait du soutien et qu'on ait des groupes d'appartenance sur lesquels se rabattre comme moyen de survie à l'intérieur du système», a-t-il indiqué. Dans la plupart des écoles, on y arrive plutôt bien, a-t-il laissé entendre.

Pas seulement les enseignants

La présidente de la FSE soutient que les problèmes liés à un stress aigu (épuisement professionnel, dépression) sont répandus non seulement dans la profession enseignante, mais également chez tous les employés du milieu scolaire. «Faites le tour des commissions scolaires et demandez-leur le pourcentage de gens qui demandent des allègements de tâche. C'est phénoménal. On ne l'invente pas!» a-t-elle dit.

Vérification faite, selon la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), 50 % de tous les congés maladies octroyés aux employés des commissions scolaires (cadres, enseignants, professionnels, etc.) l'ont été pour des problèmes de santé mentale, un taux qui se compare à celui des employés de grands réseaux, comme celui de la santé. Les enseignants ne seraient pas plus nombreux que les autres employés des commissions scolaires à demander des congés pour ce type de problèmes.

Même si elle ne partage pas l'avis des chercheurs, Mme Bernard est néanmoins en accord avec l'un de leur constat, à savoir que le climat de travail est un facteur organisationnel qui joue un rôle important dans la détresse. «C'est une conclusion intéressante. Et j'attire l'attention sur les questions de leadership des directions d'école», a-t-elle indiqué.

Le Devoir

Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir !

« Je suis ici pour être utile. Lorsque je vois que cela donne de bons résultats, ça me donne envie de continuer. Merci Oxfam-Québec ! »

Jeanne Mangani est coopérante en République Démocratique du Congo pour le projet Village Assaini. Elle a aussi été choisie par les lecteurs de La Presse comme personnalité de la rubrique *Des gens d'ici qui vont loin* en décembre 2010.

Vous aussi, vous avez le pouvoir d'agir pour changer le monde.

Vivez une expérience unique et faites une différence dans un pays en développement.

Soyez coopérante ou coopérant volontaire !

Oxfam Québec

Le pouvoir d'agir

oxfam.qc.ca

facebook.com/oxfamquebec

LES PRIX DU CÉRIUM

Choisissez la personnalité internationale de l'année... et soupez avec elle!

Le Cérium, Le Devoir et l'émission *Une heure sur terre* vous invitent à participer au choix de la personnalité québécoise qui a, au cours des dernières années, fait une contribution exceptionnelle pour ouvrir le Québec sur le monde ou faire connaître le Québec au monde.

Les candidatures doivent être transmises avant le **30 mars**.

Le prix sera remis lors d'un banquet bénéfice auquel vous êtes conviés, le **jeudi soir 21 avril**.

Si votre candidat est choisi, vous serez convié à sa table.

>> Toutes les informations sur Cerium.ca <<

LE DEVOIR

Une heure sur terre

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES

Université de Montréal

ACTUALITÉS

ÉCOQUARTIERS

Québec met sa tournée sur la glace

ISABELLE PORTER

Québec — La tournée internationale que prévoyait organiser la Ville de Québec pour faire connaître ses projets d'écoquartiers à l'étranger a été mise sur la glace. Pour justifier ce revirement, le responsable du dossier, Charles Marceau, dit en avoir déjà plein les bras avec les demandes des promoteurs d'ici.

«Il reçoit énormément d'appels, donc il va se concentrer là-dessus pour l'instant, explique la porte-parole de la Ville, Marie-Christine Magnan. Il y a beaucoup d'intérêt local et certains sont déjà en lien avec des promoteurs étrangers pour développer le projet en consortium.»

À la fin décembre, M. Marceau avait révélé dans les médias qu'il préparait une tournée de présentation dans le but d'aller à la rencontre d'investisseurs potentiels à l'extérieur du Québec. Prévue pour février, cette tournée devait le conduire à Toronto, aux États-Unis et en Europe.

Réticences

Depuis la présentation des projets en décembre, les promoteurs locaux manifestaient quant à eux davantage de réticences que d'enthousiasme. En janvier, *Le Devoir* révélait que beaucoup de promoteurs hésitaient à se lancer dans l'aventure parce qu'ils jugeaient les exigences trop nombreuses, n'avaient pas les reins assez solides ou manquaient d'expérience dans le domaine.

Trois promoteurs avaient toutefois manifesté de l'intérêt pour les projets: Logisbourg,

Allégo et l'Industrielle Alliance. Logisbourg était alors la seule à être déjà en contact avec une entreprise étrangère, sa compagne sœur Peikko qui a participé au développement du quartier d'Hammarby en Suède, une référence dans le domaine.

Selon Mme Magnan, les réticences affichées dans le passé par les promoteurs locaux découlaient surtout du fait qu'ils manquaient de temps. La Ville a d'ailleurs déjà reporté à la fin juin l'échéance pour la remise des offres préliminaires pour les promoteurs intéressés. Les écoquartiers de Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville doivent être livrés pour 2016 et totaliseraient selon les dernières estimations des investissements de près de 2 milliards (80 % privés, 20 % publics).

Par ailleurs, le comité exécutif vient de donner le feu vert à des dépenses importantes pour l'écoquartier D'Estimauville, le plus gros des deux chantiers. Une dépense de 2,3 millions vient d'être autorisée pour la réalisation des plans et devis d'un nouvel «*espace culturel et communautaire*» qui serait situé en plein cœur du quartier.

Le centre, dont l'emplacement exact reste à définir, inclurait une bibliothèque, une salle multifonctionnelle et des installations sportives. La Ville compte en outre regrouper dans ce complexe tous ses employés de la direction du développement durable, soit environ 400 personnes.

Le Devoir



ISSEI KATO REUTERS

Des femmes cherchent des effets personnels parmi les décombres à Ofunato. Le bilan du séisme et du tsunami du 11 mars s'élève maintenant à près de 23 000 morts et disparus.

JAPON

Inquiétudes sur l'impact sanitaire de Fukushima

MAYUMI NEGISHI
KAZUNORI TAKADA

Tokyo — De nouveaux cas de contamination alimentaire ont renforcé hier l'inquiétude quant à l'impact sanitaire de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima, où la situation demeure fragile.

Les autorités japonaises ont interdit la consommation de certains légumes produits dans les régions voisines de Fukushima, et les Etats-Unis ont bloqué leurs importations de lait et de produits frais en provenance des alentours de la centrale endommagée par le séisme et le tsunami du 11 mars, dont le dernier bilan s'élève à près de 23 000 morts et disparus.

Dans le nord du Japon, les pluies, parfois verglaçantes, les pénuries de carburant et les coupures d'électricité persistantes ralentissent les efforts d'aide aux populations sinistrées. La catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'histoire de l'humanité — évaluée par le gouvernement à une fourchette de 200 à 310 milliards de dollars \$US — a fait à ce jour 9199 morts confirmés et dans les 13 786 disparus. Et 268 000 personnes ont passé une nouvelle nuit dans les centres d'hébergement.

Des traces de radioactivité supérieures aux normes de sécurité ont été détectées sur onze types de légumes produits dans la préfecture de Fukushima, où se trouve la centrale endommagée.

La municipalité de Tokyo a aussi annoncé que

des purificateurs d'eau étaient affectés par des niveaux trop élevés de radiation à Tokyo et dans cinq communes périphériques. L'eau ne doit pas être donnée aux nourrissons, a-t-elle dit. De l'iode radioactif en faible quantité a été détecté par ailleurs dans l'eau du robinet à Tokyo, et des traces de substances radioactives ont été trouvées dans l'océan Pacifique, au large de la centrale.

Deux blessés

L'opérateur de la centrale de Fukushima, Tokyo Electric Power (Tepco), a déclaré qu'il lui faudrait du temps avant de pouvoir dire si les réacteurs pourraient être stabilisés.

Au chapitre des améliorations, la piscine pour combustible utilisé du réacteur 2 a pu être remplie d'eau, ce qui empêche le dégagement de radioactivité. Et les six réacteurs de la centrale sont désormais reliés par des câbles électriques, élément clé pour relancer le processus de refroidissement des cartouches de combustible. Dans l'un des réacteurs, le pompage d'eau a repris.

Cependant, la température est remontée à 400 °C dans le cœur du réacteur 1, conçu pour fonctionner à 300 °C, et deux techniciens ont été blessés alors qu'ils tentaient d'y rétablir le courant. Les travaux ont également dû être interrompus dans le réacteur 2 en raison d'un pic de radioactivité trop dangereux, dépassant 500 millisieverts par heure.

Reuters

Reuters

EN B R E F

Un nom pour le métro

À l'instar de Toronto qui a son «Rocket», Montréal veut trouver un nom pour ses nouvelles voitures de métro. La Société de transport de Montréal (STM) a donc décidé de solliciter les suggestions du public dans le cadre d'une consultation qu'elle lancera lundi prochain. Le nom devra être court (pas plus de 16 caractères), original, sympathique, facile à retenir et avoir un lien avec le développement durable, précise la STM. À l'heure actuelle, les nouvelles voitures de métro, qui seront construites par le consortium Bombardier-Alstom, portent le nom de MPM-10 (pour Matériel pneumatique de Montréal acquis en 2010). Les internautes pourront faire leurs suggestions à la STM en se rendant sur le site Web de la société de transport (www.mouvementcollectif.org). Cette consultation n'est pas sans rappeler le concours qu'avait lancé en 2008 Stationnement de Montréal pour trouver un nom au vélo en libre-service. C'est finalement Bixi qui l'avait emporté. – *Le Devoir*

La Ville de Québec perd sa directrice des communications

La directrice du service des communications de la Ville de Québec, Marie Lavoie, quittera son poste la semaine prochaine. Mme Lavoie qu'on disait très appréciée à l'interne était en poste depuis à peine sept mois. Avant d'œuvrer à la Ville, elle a été directrice des communications au ministère de l'Éducation et au ministère du Développement économique, entre autres. Il nous a été impossible hier de connaître les motifs de son départ. — *Le Devoir*

porter

Nul besoin d'arriver
tôt pour votre vol
Porter. Mais c'est
tentant.

L'aéroport de Toronto est à quelques minutes du centre-ville. L'enregistrement et le contrôle de sécurité sont rapides et bien rodés. Pourtant, de nombreux passagers arrivent plus tôt. Sans doute pour profiter du confort de notre salon, de l'Internet sans fil gratuit, de nos consommations et collations gratuites. Laissez-vous tenter.

Porter. Raffinée sur toute la ligne.



Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 30 mars.

TORONTO 20 par jour	HALIFAX	ST. JOHN'S	SAULT STE. MARIE 2 par jour Dès le 4 mai	SUDBURY	THUNDER BAY	WINDSOR 3 par jour Dès le 27 avril	BOSTON
\$149*	\$154*	\$179*	\$159*	\$169*	\$149*	\$149*	\$199*
CHICAGO	MYRTLE BEACH	NEW YORK	Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.				
\$199*	\$259*	\$149*					

* Réservez avant le 30 mars 2011 pour vos trajets avant le 23 juin 2011. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

flyporter.com

ÉDITORIAL

Élections fédérales

« Je vous ai apporté des bonbons... »

Le suspense tire à sa fin. Dans quelques heures, quelques jours tout au plus, le sort en sera jeté: nous serons en campagne électorale. Ces élections, que les Canadiens ne désirent pas *a priori*, les forceront néanmoins à faire un choix entre des visions nettement opposées. Voudra-t-on, selon l'image utilisée hier par Michael Ignatieff, ouvrir la porte bleue ou la porte rouge? On optera alors pour des priorités et un mode de gouvernance qui vaudront pour de nombreuses années.

Les événements qui se déroulent à la Chambre des communes depuis mardi ont été soigneusement scénarisés par Stephen Harper qui souhaitait, quoi qu'il dise aujourd'hui et dira tout au long de la campagne électorale, être poussé vers des élections. Le budget Flaherty de mardi a été rédigé de telle sorte que l'opposition soit conduite à défaire le gouvernement afin de pouvoir la tenir responsable du déclenchement d'une élection inutile et de pouvoir lui reprocher de priver les Canadiens de tous les bienfaits que le gouvernement était disposé à leur accorder.

Dans ce budget se trouve toute la trame de la campagne conservatrice consistant à séduire un électorat découpé en une série de groupes cibles par des mesures conçues spécifiquement pour chacun. En exergue de son discours, Jim Flaherty aurait pu mettre le «*Je vous ai apporté des bonbons parce que les fleurs c'est périssable...*» de Jacques Brel. Des bonbons, c'est concret et, comme ce n'est pas cher, on peut en donner à tout le monde: aux personnes âgées, aux pompiers volontaires, aux parents pour des activités culturelles, aux anciens combattants, aux étudiants en médecine, aux détenteurs d'armes à feu. Personne n'a été oublié, si ce n'est le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, qui devra patienter avant d'avoir ses 2,2 milliards pour l'harmonisation de la TPS et de la TVQ. Peut-être l'aura-t-il durant la campagne si le gouvernement Charest ne vient pas faire les trouble-fête.

La stratégie des conservateurs est transparente. Cette élection, ils la feront groupe cible par groupe cible, circonscription par circonscription, comme le laissait deviner leur dernière campagne de publicité. Leur espoir, atteindre le chiffre magique de 155 circonscriptions qui leur donnera la majorité qui leur a échappé ces deux dernières élections. Pour gagner les 12 circonscriptions qui leur manquent aujourd'hui, le discours sera très terre-à-terre, centré sur des intérêts particuliers. Ils feront tout pour s'éloigner des grands enjeux que veulent soulever les partis d'opposition, tout particulièrement les questions d'éthique et de gouvernance, qui sont leur talon d'Achille.

C'est justement sur ces questions que le Parti libéral, le Bloc québécois et le NPD veulent que s'amorce la campagne électorale, plutôt que sur le budget. L'atout dont ils disposent est cette motion de censure qui demain sera débattue, et certainement votée, pour outrage au Parlement. Par celle-ci, ils auront l'occasion de mettre en cause les valeurs démocratiques du gouvernement Harper, son autoritarisme et son mode de gouvernance. Leur message est simple et limpide: il y a des principes qu'on ne peut et ne doit pas brader. Il y a là certes des enjeux de grande importance, mais toujours difficiles à soutenir dans un débat électoral de cinq semaines. L'appétit des électeurs pour des questions de principe est toujours moins grand que pour des mesures bonbons bien enrobées, même si ceux-ci savent intuitivement qu'elles auront perdu leur saveur dans quelques mois. C'est ce sur quoi compte Stephen Harper.

bdescoteaux@ledevoir.com

Procureurs de la Couronne

Départs significatifs

Le ministre québécois de la Justice, Jean-Marc Fournier, minimisait l'affaire à la période de questions hier, mais il est clair que le départ du procureur en chef au Bureau de lutte au crime organisé (BLACO) est un désaveu total de la manière dont le gouvernement gère le dossier des procureurs de la Couronne. M^{re} Claude Chartrand prend techniquement sa retraite, mais en fait, il s'en va travailler ailleurs, au Barreau du Québec. Et il maintient ses sévères critiques faites il y a un mois: vu les conditions de travail actuelles, il devient impossible de pourvoir tous les postes de procureur disponibles au BLACO.

Ce qui laisse aussi présager de l'inefficacité du nouveau Bureau de lutte contre la corruption et la malversation, lié à l'Unité permanente anticorruption que vient de mettre en place le gouvernement Charest, bonbon qui doit remplacer la commission d'enquête sur la construction que les Québécois souhaitent.

Les procureurs de la Couronne maintiennent leur refus de joindre les rangs de ce Bureau alors que le Directeur des poursuites criminelles et pénales, M^{re} Louis Dionne, mise toujours sur des embauches à compter de juin. Pour résoudre l'impasse, il n'aura donc pas d'autre choix que de puiser parmi les recrues promises mardi par le ministre Fournier. Comme personne du secteur privé ne se ruera sur ces postes, il s'agira d'avocats débutants. Le crime organisé et ses avocats de renom ne tremblent pas de sitôt!

La question se pose donc: le gouvernement Charest est-il sérieux quand il affirme miser sur cette Unité anticorruption pour faire le ménage au Québec? Prend-il même l'administration de la justice au sérieux quand, alors que les procureurs de la Couronne font face à des défis particuliers et à un retard salarial historique avéré, il s'en tient à des augmentations identiques à ce qui est offert pour l'ensemble de la fonction publique et qu'il ne fait qu'ajuster le paiement des heures supplémentaires à la Loi sur les normes du travail?

Et qui le ministre Fournier croit-il convaincre quand, en réponse aux questions de la députée péquiste Véronique Hivon à l'Assemblée nationale, il a soutenu hier qu'il n'y avait pas à s'inquiéter puisqu'on ne comptait que trois départs à la retraite, déjà prévus, chez les procureurs? Hier, on lisait pourtant dans *La Tribune* qu'un procureur de la Couronne de Drummondville quittait ses fonctions non pour se retirer mais pour passer au privé, en raison notamment du dernier conflit. Les manifestations de procureurs cette semaine font aussi voir leur démobilité: faire leur travail, soit, mais certainement pas s'embarquer dans de grands défis.

Or la lutte, nécessaire, indispensable, aux magouilles et à la corruption qui sévissent demanderait de l'enthousiasme. Qui vient avec le respect. Qui se traduit par des conditions de travail à la hauteur de la commande.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Une élection risible

Le printemps 2011 sera donc électoral. Après trois ans d'hypocrisies et de mollesses, les partis d'opposition tenteront au cours des prochaines semaines de convaincre l'électorat québécois qu'ils sont dignes de confiance et de respect. Les Québécois auront une fois de plus à choisir entre un parti néo-démocrate foncièrement centralisateur, un parti libéral qui n'offre absolument rien de nouveau, un parti nationaliste qui n'arrive manifestement plus à imposer au gouvernement le respect des intérêts du Québec et un parti conservateur dont on mesurera l'impact sur la démocratie canadienne dans l'éventualité d'une majorité. Qu'ont à proposer ces partis au Québec? La réponse est simple: un enlèvement économique, social, culturel et constitutionnel accru. Pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, cette élection grotesque représente une bonne occasion, une de plus, de conclure à la nécessité pour le Québec de s'émanciper de ce désordre canadien qui n'a de fédération que le nom. Je me résignerai pour ma part à offrir à M. Duceppe un vote en hommage à tout ce temps perdu à défendre son réel pays.

Hubert Rioux
Montréal, le 22 mars 2011

La logique implacable

Mais où s'en va donc la société québécoise et les acquis de notre révolution tranquille? Avec l'ouverture d'une nouvelle clinique à Québec, on vient permettre à la médecine familiale privée de poursuivre son ascension. La logique est implacable sur ce plan: plus nous faisons de place au privé et plus notre système en sera affaibli.

La propriétaire de la nouvelle clinique, la D^{re} Leclerc, affirme que sa clinique «*n'est pas en concurrence avec le système public, mais complémentaire*». Vraiment? Il me semble qu'au contraire cette clinique est en concurrence directe avec le système public, puisque le système privé va chercher la

grande majorité de ses ressources, notamment humaines, dans le réseau public. La D^{re} Leclerc laisse elle-même entendre qu'elle a déjà approché des collègues, les invitant à se joindre à elle. Ces professionnels qui passent de l'autre côté de la clôture et donc qui ne travaillent pas dans les hôpitaux que l'Etat subventionne représentent une lourde perte pour les contribuables, qui ont investi dans leur formation. De plus, une clinique privée ne peut sûrement pas prétendre être complémentaire alors que son mandat est en totale contradiction avec celui du secteur public, qui est de permettre l'égalité des chances à la population, par un accès universel et gratuit aux soins de santé.

Le plus triste là-dedans est que cette incursion du privé aura comme répercussion inévitable de favoriser les riches et de délaissier les plus pauvres. Cela ne va-t-il pas à l'encontre des valeurs de la province?

Étienne Boudou-Laforce
Québec, le 22 mars 2011

Mauvais présage ?

Quelqu'un a trouvé un nom poétique pour l'opération militaire des Occidentaux en Libye: «Aube de l'Odyssée». Celui qui a baptisé cette mission a-t-il lu Homère? C'est qu'avant *L'Odyssée*, pour ainsi dire à l'aube de l'Odyssée, il y a eu la guerre de Troie, relatée dans *l'Illiade* du même illustre Homère. La guerre de Troie a duré dix ans. Laisant derrière lui la ville détruite et la population massacrée, le pauvre Ulysse a erré en Méditerranée avec ses compagnons pendant dix autres années. Lorsqu'il est revenu à la maison, après vingt ans de déboires, il n'y a que son chien qui l'a reconnu. Prévoit-on, craint-on un tel sort pour la mission de l'Occident en Libye?

Jana Havrankova
Saint-Lambert, le 22 mars 2011

L'euphorie d'un «sport»

En fin de semaine, j'ai regardé du coin de l'œil le Red Bull Crashed Ice présenté sur les

réseaux de RDS. Ce «sport», dont le but est de dévaler une pente glacée en patins, nous offre des sensations ultimes. Précisément. Des sensations, oui, c'est bien le mot à utiliser, car il s'agit bien d'un «sport» sensationnel. Entre autres, pendant les interviews et les arrêts de jeu, on nous présente une foule en délire, des automobiles à gagner, de la musique forte, des gyrophares, de l'alcool, du Red bull, André Roy (je n'ai rien contre André Roy), du pain, etc. Et pourquoi pas des combats de gladiateurs? En somme, il s'agit bien d'un divertissement.

Et devinez quoi? Ils osent dire que ce «sport» est sérieux. Laissez-moi rire. André Roy nous affirme que ce «sport» demande beaucoup d'agilité. J'en conviens, mais le but n'est-il pas de voir des gens s'écraser tête première sur la glace afin d'en rire? Tout comme pour la NASCAR, on applaudit lorsqu'un véhicule en feu, tourbillonnant dans les airs, entraîne dans sa culbute majestueuse deux, trois ou même quatre voitures. Si le Québec se voit comme une entité différente du reste de l'Amérique du Nord, il faudra le prouver davantage, et ce, non pas en réclamant du pain et des jeux.

Guillaume Landry
Kingston, le 22 mars 2011

Bizarre, bizarre

Quatre heures du matin. La lune brille au sommet. Une réflexion m'allume. Vite vite, il faut la mettre sur papier avant de l'oublier. Voilà que je focalise sur le Japon et la Libye. D'un côté, le plus petit souffle de vie est un triomphe. De l'autre, on s'emploie à l'écraser avec un sang-froid glacial.

Qui donc sommes-nous pour passer aussi allègrement de l'ombre à la lumière. Ce lancinant tandem dure depuis la nuit des temps. Certains appellent cela le prix de la liberté. Je trouve parfois que ce prix est insoutenable. L'homme serait-il tout aussi démuné vis à vis ses frères qu'il peut l'être face à un tsunami!

Charles Gagné
Ste Anne de Beaupré, le 22 mars 2011

LIBRE OPINION

Pour le Club des petits déjeuners du Québec

SABRINA PROVOST

Ex-membre du Club des petits déjeuners du Québec et étudiante en médecine à l'Université de Montréal, l'auteure est âgée de 19 ans

Lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle* du dimanche 20 mars, Ricardo Larrivée a tenu des propos qui remettent en question la pertinence du Club des petits déjeuners du Québec. Je dois avouer que j'ai été choquée de l'entendre. Étant moi-même une enfant qui a fréquenté le Club, j'aimerais témoigner ici de mon expérience.

Je me souviens que c'était un matin de septembre. J'avais demandé à ma mère de m'inscrire au tout nouveau Club qui devait ouvrir sous peu et elle avait refusé. Déçue, j'en avais tout de même parlé à la dame responsable du Club et elle m'avait annoncé que je pouvais y faire du bénévolat et en profiter pour déjeuner. Et j'y suis allée tous les matins pendant trois ans. Ça m'a fait un bien énorme!

Aujourd'hui, je sais qu'au fond, le problème de ma mère ce n'était pas l'argent, car un petit déjeuner coûte quelque chose comme 30 sous par jour. Non, ce qui lui faisait peur, comme à bien d'autres parents, je

crois, c'était les préjugés, tels que ceux soulevés par monsieur Larrivée. C'était la peur d'être montrée du doigt parce que son enfant mangeait au Club.

J'ose à peine imaginer la réaction des parents qui ont entendu ses propos dimanche dernier. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que le Club est présent uniquement dans les milieux défavorisés et, afin d'éviter d'étiqueter les enfants, son service est ouvert à tous les enfants des écoles ayant un club, et je peux vous assurer, pour l'avoir vécu, que ce ne sont en effet pas les plus démunis qui s'y inscrivent, mais que ceux-ci attirent ceux qui le sont.

Je déjeunais avec des enfants dont les parents n'avaient apparemment aucun problème d'argent. Mais le Club, de par son approche JeunEstime favorisant l'estime de soi, a quelque chose à offrir aux enfants de tous les milieux. Et je peux vous dire que c'est merveilleux pour un enfant plus démuné de se retrouver enfin égal à un enfant plus favorisé. J'imagine que ceux et celles dont j'enviais les beaux vêtements à la mode et les cartables tout neufs venaient chercher la même chose que moi au Club: une ambiance extraordinaire de convivialité, d'amour et de joie.

Malheureusement et pour toutes sortes de raisons, je sentais le besoin d'aller chercher un peu plus que ce que mon foyer avait à m'offrir. J'y ai découvert un endroit où m'épanouir, où grandir sainement. J'y ai appris de belles valeurs, qui me serviront tout au long de ma vie et qui me seront utiles pour pratiquer mon futur métier, celui de médecin.

Quand je pense que j'aurais pu ne jamais faire partie du Club, je me dis que je serais passée à côté de toutes ces expériences qui ont tellement contribué à forger qui je suis aujourd'hui. C'est grâce au Club, tout ça! C'est parce qu'on a pris un peu de temps pour s'occuper de moi, pour me rappeler que j'étais quelqu'un et que j'avais le droit de passer une vie heureuse.

Alors, quand j'entends des gens comme M. Larrivée s'attaquer au Club, je ne comprends tout simplement pas, parce qu'au fond, nous avons tous avantage à mettre nos forces et nos idées en commun pour lutter efficacement contre la pauvreté des enfants. Il y a mille et une raisons qui amènent un enfant au Club, et croyez-moi, elles sont toutes valables.

IDÉES

Les dessous de l'intervention en Libye

Il y a derrière cette démonstration de force des considérations politiques qui n'obéissent pas forcément au grand jeu de la politique étrangère

CHARLES-PHILIPPE DAVID

Professeur au Département de science politique de l'UQAM et titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

ÉLISABETH VALLET

Professeure associée au Département de géographie à l'UQAM et directrice de recherches en géopolitique à la Chaire Raoul-Dandurand

Les premières images des attaques sur la Libye rappellent celles, il y a vingt ans, du début de la guerre du Golfe, ou encore, cinq ans auparavant, de l'attaque américaine contre Kadhafi en représailles à un attentat terroriste à Berlin. Il aura pourtant fallu bien du temps pour aboutir à la mise en place d'une zone d'interdiction aérienne sur la Libye, à la suite de longues tergiversations des chancelleries occidentales et de redoutables batailles diplomatiques.

Un mois de manœuvres dilatoires qui auront fait perdre un temps précieux, permettant à Kadhafi de reprendre le dessus sur les rebelles retranchés à Benghazi, faisant planer sur le pays le spectre d'un génocide. Ce retard complique déjà la stratégie des semaines à venir et hypothèque le renversement du régime libyen. Or, si les gouvernements ciblent volontairement le chef paria du monde arabe, c'est qu'il y a également derrière cette démonstration de force des considérations politiques qui n'obéissent pas forcément au grand jeu de la politique étrangère.

Les considérations stratégiques

L'attaque de la coalition contre la Libye est une illustration de la mise en œuvre de la diplomatie coercitive, à mi-chemin entre la résolution pacifique d'une crise et la conduite d'une guerre, avec tous les risques de dérapage que cela comporte, à l'instar des expériences menées dans les années 1990.

En effet, en Irak et en Bosnie, les opérations d'interdiction de l'usage de l'espace aérien ont été des échecs. Dans les deux cas, les alliés n'ont pu faire l'économie du recours à d'autres formes d'intervention. En Bosnie, la diplomatie coercitive a réussi et a conduit aux accords de paix de Dayton, qui ont prescrit une opération au sol avec la mise sur pied d'une mission de paix. En Irak, par contre, la diplomatie coercitive composée de sanctions et de zones d'exclusion aérienne n'a pas même ébranlé le régime de Saddam Hussein, légitimant aux yeux des faucons américains l'intervention au sol de 2003.

Sur l'opération libyenne plane le spectre du Kosovo: lorsqu'en 1999 Clinton lance l'opération aérienne dans les Balkans, il exclut tout déploiement au sol. Pourtant, l'OTAN finit par choisir l'option terrestre pour protéger les populations kosovares. Ainsi, rien ne permet à ce stade d'affirmer, comme le fait le ministre de la Défense Robert Gates qu'il n'y aura aucune opération au sol en Libye. Car en diplomatie coercitive, on sait où ça commence, mais pas où cela finira.

Le spectre de l'échec au Rwanda

Pourquoi l'administration Obama choisit-elle d'intervenir, mais assez frileusement et tardivement en limitant ses propres opérations au

La cible en est une de prédilection: en choisissant de s'en prendre au paria du monde arabe, les dilemmes géopolitiques étaient moindres

seul espace aérien, et pour un temps très court? Les désaccords à l'intérieur de l'administration depuis les débuts du printemps arabe sont marqués. Les militaires du Pentagone, le secrétaire à la Défense, Robert Gates, le conseiller pour la sécurité nationale, Thomas Donilon, et le conseiller spécial sur l'antiterrorisme du président, John Brennan, redoutant un nouvel enlèvement américain dans le monde arabe et la présence d'éléments de l'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) dans l'est de la Libye, y sont farouchement — et parfois publiquement — opposés.

Leur «défaite» tient au revirement spectaculaire d'Hillary Clinton convaincue par les arguments de Samantha Power qui est au Conseil de sécurité nationale, et de Susan Rice, ambassadrice aux Nations unies. Ces deux dernières ont en tête le génocide rwandais lorsqu'elles prennent position en faveur d'une intervention en Libye: la première a mené une recherche remarquable sur l'échec de la politique étrangère américaine au Rwanda (publiée sous le titre *A Problem from Hell*), tandis que la seconde en a été le témoin en tant que conseillère pour l'Afrique du président Clinton.

C'est sans doute cette analogie avec l'intensification de l'offensive menée par Kadhafi qui a conduit Hillary Clinton à se ranger du côté de l'intervention et à convaincre en quelques



ILLUSTRATION CHRISTIAN TIFFET

heures le président Obama. En amenant la participation d'États arabes, l'appui du Conseil de sécurité, en obtenant la participation plus ou moins active d'une coalition d'une douzaine d'États (dont des champions des missions de paix comme la Norvège), Hillary Clinton a donc obtenu l'accord — limité — du président. Et qu'importe si les États-Unis tentent de minorer leur rôle et de donner le sentiment aux opinions publiques qu'ils ne jouent que les seconds couteaux, rien n'aurait été fait — et ne pouvait l'être — sans l'accord et la puissance de feu des Américains. Ainsi, cette décision est significative car elle est véritablement la première de Barack Obama comme commandant en chef des armées et pourrait avoir un impact déterminant sur sa présidence. Elle pourrait lui donner cette confiance qui lui a cruellement manqué depuis le début de son mandat en politique étrangère, et lui rapporter des dividendes à moindre coût. En effet, si l'opération Aube de l'Odyssée a peu de chances (mais ne sait-on jamais) de conduire rapidement au renversement du régime de Kadhafi, la cible, par contre, en est une de prédilection: en choisissant de s'en prendre au paria du monde arabe, les dilemmes géopolitiques étaient moindres. Bien entendu, les pays qui dépendent lourdement du pétrole libyen, comme l'Italie, devront se réajuster. Mais derrière ces aspects purement stratégiques résident des considérations politiques que certains chefs d'État occidentaux ont choisi d'exploiter.

Les considérations politiques

De toute évidence, les révolutions syrienne, jordanienne, yéménite ou bahreïnie continueront à se dérouler à huis clos: point d'intervention occidentale, particulièrement dans la péninsule arabique. Cela ne veut pas dire que l'opération militaire en cours ne finira pas par y avoir des répercussions. Mais le coût d'une intervention serait politiquement beaucoup plus élevé: la Libye représentait une cible nécessaire, mais facile. Aux États-Unis, les tergiversations de l'administration Obama déchirée entre la protection des intérêts nationaux et la défense de la démocratie, l'inconsistance d'une politique tour à tour ferme, prudente ou silencieuse, ont alimenté la critique tant à gauche (John Kerry) qu'à droite (John McCain). À moins de neuf mois du début de l'année électorale, alors que les républicains commencent à se chercher un chef, le président Obama ne

peut plus se donner le luxe de paraître faible en politique étrangère.

En France, c'est contre l'avis de son premier ministre et d'une partie du ministère de la Défense que le président Sarkozy, avec l'appui de son ministre des Affaires étrangères (et de Bernard-Henri Lévy!), précipite la France en première ligne au risque de froisser les alliés: c'est le gouvernement français qui, selon des diplomates américains, aurait retardé la mise en œuvre de l'opération, en insistant sur la tenue du sommet de Paris, en s'opposant à la participation de l'OTAN, tout en déclenchant les premières frappes avant que les 12 États réunis dans la capitale française aient conclu. Au plus bas dans les sondages, en pleine élection cantonale et à un an des prochaines élections présidentielles, Sarkozy est marqué par ses errements dans les révoltes tunisienne et égyptienne et les liaisons de ses ministres avec les despotes arabes. Il s'érige un peu tard en défenseur des assiégés de Benghazi: «*Wag the dog*» s'écrit peut-être en version hexagonale.

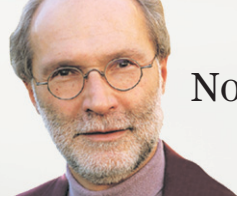
Même en Grande-Bretagne, pour le premier ministre Cameron, l'affaire libyenne n'en est pas une mauvaise: fustigé pour son amateurisme en politique étrangère, pris entre le vote d'un budget d'austérité et un référendum polémique sur la réforme électorale, il a à gagner dans cette nouvelle posture. Pour autant, l'instrumentalisation de la situation libyenne pourrait avoir un coût à terme.

Diplomatie

À être trop prudents (en intervenant trop peu, trop tard), trop sélectifs (en s'en prenant au seul maillon faible des despotes arabes), trop pusillanimes (à établir un *statu quo* sans vraiment pousser au départ de Kadhafi), les chefs de la coalition pourraient s'empêtrer dans la question libyenne sans qu'ils ne l'auraient imaginé. Les scénarios d'un possible effet boomerang de cette politique évoquent tour à tour le terrorisme libyen, la «somalisation» de la Libye, la décrédibilisation des chancelleries occidentales sur l'autel de la règle du double standard.

Au bout du compte, la clé de la réussite stratégique de l'opération repose sur la préservation de la région de Benghazi et sur l'influence de l'interdiction des vols sur l'allégeance des militaires libyens. Or, si la diplomatie coercitive ne parvient pas à enrayer l'accentuation de la répression, et la commission de crimes contre l'humanité, la coalition pourrait être contrainte à une intervention terrestre qu'elle redoute tant et qu'elle aura tout fait pour éviter.

L'importance de la confidentialité



NORMAN SPECTOR

La semaine dernière, à la réunion du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des communes, le député Pat Martin a dit au sujet des documents réclamés au gouvernement: «*Si c'est la volonté du Parlement de savoir quelque chose, nous avons le droit de le savoir.*» Pour se donner bonne mesure, le député néodémocrate de Winnipeg-Centre avait ajouté que les députés ont le droit de divulguer ces documents «*même si ce n'est pas dans le meilleur intérêt du pays.*»

Le plus choquant pour quelqu'un comme moi qui ai passé une large part de sa carrière au sein de la fonction publique, c'est qu'en vertu des deux récentes décisions du président de la Chambre des communes, M. Martin avait raison.

Au sujet des documents sur les détenus afghans, par exemple, le président de la Chambre, Peter Milliken, a jugé que le pouvoir de la Chambre des communes ou de ses comités permanents d'ordonner la production de documents et de dossiers est «*général*» et «*absolu*» et «*ne comporte a priori aucune limitation.*» Devant le comité, le légiste et conseiller parlementaire de la Chambre, Rob Walsh, a pour sa part indiqué que la confidentialité ministérielle n'existe pas au Canada.

«*Cette information [demandée par les députés], qu'elle soit ou non considérée comme une information confidentielle du cabinet, est une information à laquelle la Chambre a droit, comme l'a dit le président [...], l'attestation qu'une information est une information confidentielle selon le cabinet ne prime pas le privilège parlementaire ni le droit de la Chambre de la recevoir du gouvernement pour qu'elle lui réclame des comptes.*»

Heureusement, ce n'était pas le cas lorsque j'ai travaillé au sein de deux gouvernements provinciaux et au gouvernement fédéral. En fait, devant ce même comité la semaine dernière, mon ancien collègue Mel Cappe, greffier du Conseil privé sous le premier ministre Jean Chrétien, a réaffirmé la nécessité de préserver le secret du cabinet tout en faisant en sorte que le Parlement ait l'information nécessaire pour faire son travail.

«*Je précise tout de suite que je suis un ardent défenseur de la confidentialité des documents du cabinet et il est important, pour qu'un gouvernement puisse gouverner, que lors des réunions du cabinet, chacun puisse s'exprimer en toute franchise.*»

M. Cappe a fait valoir que ce principe a été reconnu par le Parlement «*lorsque le législateur a adopté la Loi sur l'accès à l'information [...], en exemptant les documents confidentiels du Conseil privé, et c'est donc à bon droit que le gouvernement invoque le caractère confidentiel de ce type de document.*» Ceci est vrai, mais cette loi ne s'applique pas au Parlement, pas plus que les autres reconnaissant ce même principe.

M. Walsh a indiqué que le gouvernement a le droit de refuser de fournir des documents. Mais «*dans ce cas, il tente sa chance avec la Chambre, car si celle-ci n'est pas satisfaite de cette réponse, c'est à elle de décider ce qu'elle veut faire à ce sujet.*»

Dans ses décisions, le président Milliken a indiqué que la seule façon de freiner ce droit se ferait par la mainmise d'un statut spécifique. Ce qui, d'après moi, devrait être une priorité du prochain Parlement. Si cette voie s'avère impossible, advenant un gouvernement minoritaire et un Parlement identique au Parlement actuel, le gouvernement devra renvoyer l'affaire devant la Cour suprême du Canada.

En 1992, dans la cause Thomson c. Canada, celui-ci statuait que «*même si certains gouvernements sont plus ouverts que d'autres, il reste qu'ils doivent tous, pour bien fonctionner, maintenir, jusqu'à un certain point, la sécurité et la confidentialité de diverses informations. Même le régime démocratique le plus ouvert doit assurer un niveau élevé de sécurité et de confidentialité en ce qui concerne bon nombre de questions, notamment la défense du territoire et les négociations commerciales.*»

Norman Spector est chroniqueur politique au Globe and Mail

nspector@globeandmail.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), **information politique** : Michel David(chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisc (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), **information culturelle** : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), **information économique** : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre), **information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) : Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre) : Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) : Michel Garneau (caricaturiste) : Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) : Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Emilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Emond (commis internet) : Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction), Geneviève Tremblay et Sophy Lambert-Racine (commis à la rédaction), **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec), **PUBLICITÉ** Sylvain Grinard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Anel Elinam, Veronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebâ (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois : Jean-Robert Divers (responsable promotion), **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

GENTILLY-2

SUITE DE LA PAGE 1

sécurité, ce qui augmenterait sensiblement les coûts de la réfection de Gentilly. Les coûts de réfection de la centrale jumelle de Pointe-Lepreau, au Nouveau-Brunswick, sont passés entre 2004 et maintenant de 1,4 à 2,2 milliards, sinon à 2,4 milliards, selon certaines sources non confirmées.

Hier, madame Normandeau contredisait ses propos de vendredi en disant que la réévaluation en cours n'a pas été demandée *«parce qu'il y a eu des événements au Japon»*.

Le président d'Hydro-Québec devait abonder dans le même sens en se référant lui aussi hier aux *«événements tragiques du Japon»*. Il a ajouté que *«c'est sur cette base qu'on va fournir toutes les informations pertinentes au gouvernement pour qu'il prenne une décision éclairée»*, confirmant par le fait même que le feu vert annoncé en 2008 ne tenait plus jusqu'à nouvel ordre.

Motion pro-Gentilly-2

Le débat d'hier à l'Assemblée nationale sur l'avenir de la centrale nucléaire a lié dans un même camp le gouvernement Charest et l'ADQ, qui a proposé une motion favorable à la réfection, adoptée à 66 voix contre 45. Le camp ministériel et l'ADQ ont reproché au PQ et aux adversaires

de la réfection de ne pas tenir compte des 800 emplois liés à l'existence de la centrale. Par contre, du côté du Parti québécois, on a expliqué que le déclassement d'une centrale atomique exigerait des années de travail et le maintien d'une force de travail importante pour gérer notamment les déchets nucléaires, ce qui permettrait au Québec de se doter d'une expertise importante en déclassement, un marché en essor.

De son côté, Amir Khadir de Québec solidaire a invité le gouvernement à *«envisager la question du sort du nucléaire au Québec autrement que dans la lorgnette de SNC-Lavalin ou du secteur minier»*. SNC-Lavalin est la seule firme qui souhaite encore acquérir Énergie atomique du Canada limitée (EACL).

«Quand on est trop proche, a poursuivi Amir Khadir, de certaines firmes d'ingénieurs qui sont, dans l'immédiat, qui sont dans la perspective, par exemple, de la vente des CANDU un peu partout dans le monde, c'est sûr que c'est difficile de prendre une distance critique et de regarder la perspective du nucléaire, y compris l'exploitation des mines d'uranium, avec une vision qui intègre tous les éléments du développement économique et du développement durable, en intégrant les questions environnementales, mais aussi les questions de sécurité, sécurité pour les populations.»

Le député Khadir a aussi laissé entendre que l'intention de Pauline Marois de fermer définitivement Gentilly-2 obligeait les gestionnaires du dossier à faire preuve de prudence et à ne pas en-

gager inutilement d'argent public dans un dossier dont le sort est aussi incertain.

«L'opposition officielle pourrait éventuellement, en fait, a de fortes chances de former le prochain gouvernement. Je pense que le débat doit se tourner maintenant vers l'opposition officielle», a-t-il dit avec son franc-parler.

Quand les journalistes ont demandé à la ministre Normandeau si l'intérêt de SNC-Lavalin comptait dans la décision de donner un feu vert à la réfection de Gentilly, elle a répondu: *«Évidemment, c'est une dimension importante. La technologie CANADA, là, c'est la technologie qui a fait la force du Canada pendant de nombreuses années. Toutes les nouvelles centrales qui se développent sur la planète font de moins en moins appel à ce type de technologie. Alors évidemment, ce qui se passe avec EACL, on regarde ça de très, très près. On ne peut faire abstraction de ça.»* Mais Mme Normandeau a précisé qu'elle n'a *«pas d'intérêt par rapport à ça»*.

Le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, est un ancien de SNC-Lavalin. Il s'est imposé un purgatoire de six mois durant lesquels il s'est exclu de tout débat au Conseil des ministres sur les intérêts de SNC. Sa collègue Kathleen Weil, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, est aussi la conjointe d'un important patron de cette même firme.

Avec la collaboration de François Desjardins et d'Antoine Robitaille
Le Devoir

HARPER

«On a un premier ministre qui ne veut pas travailler avec les autres»

SUITE DE LA PAGE 1

l'adoption d'une dizaine de projets de loi gouvernementaux; séance de routine, mais transformée hier en séance de photos.

Loin de reculer, les partis d'opposition ont dévoilé un peu plus leur jeu. Le Parti libéral a confirmé qu'il soumettra au vote demain une motion de défiance stipulant que *«la Chambre ne fait plus confiance au gouvernement»*, et le NPD et le Bloc québécois ont indiqué qu'ils appuieront cette motion. Le gouvernement conservateur sera donc défait demain, mais sur une motion lui reprochant son outrage envers le Parlement plutôt que son budget.

Le premier ministre devra ensuite se rendre à Rideau Hall demander au gouverneur général de dissoudre le Parlement. Aucune règle n'existe quant au délai pouvant s'écouler entre ce vote à la Chambre des communes et cette visite au vice-roi. M. Harper pourrait décider de n'y aller que dimanche, mais pas beaucoup plus tard, disent les experts en procédure. Le scrutin aura lieu, comme prédit depuis janvier, le 2 mai prochain.

Le chef libéral Michael Ignatieff s'est présenté au micro entouré de neuf de ses députés pour expliquer sa décision d'aller aux urnes. *«C'est ce qui arrive lorsque vous consacrez 30 milliards de dollars à l'achat d'avions de chasse, que vous consentez 6 milliards en réductions d'impôt pour des entreprises qui n'en ont pas besoin parce qu'elles sont déjà compétitives, a-t-il dit. Il ne vous reste plus d'argent pour investir dans les familles canadiennes.»*

M. Ignatieff a écarté les prédictions qu'il formerait une coalition avec Jack Layton si Stephen Harper devait décrocher une autre minorité avec un nombre de députés inférieur à celui combiné des libéraux et des néodémocrates.

«Le choix est clair. Il y a d'un côté une porte bleue. Passez cette porte bleue et vous aurez des avions de chasse. Des prisons. Des réductions d'impôt pour les entreprises qui jouissent déjà d'un taux compétitif. Et les vraies priorités des Canadiens seront misérablement écartées. Puis, il y a une porte rouge. Passez cette porte rouge et vous aurez de la compassion. De la responsabilité fiscale. Et un gouvernement qui se concentre sans relâche sur les priorités des familles canadiennes. Je suis ici pour obtenir un gouvernement libéral. [...] C'est mon seul objectif.»

M. Layton, de son côté, a dit ne pas perdre espoir malgré la fermeture du premier ministre. *«Il dit qu'il ne veut pas discuter. Mais moi je demande: "Pourquoi pas?" [...] On a un premier ministre qui ne veut pas travailler avec les autres.»*

Contrairement à son adversaire libéral, Jack Layton refuse d'écarter la possibilité d'une coalition postélectorale. Pour parer aux attaques conservatrices, le chef néodémocrate offre un petit cours d'histoire. Il rappelle qu'en 2004, lorsque Paul Martin a été réélu à la tête d'un gouvernement minoritaire, c'est M. Harper qui avait approché ses collègues de l'opposition pour proposer un gouvernement alternatif de coalition avant même que la Chambre ne commence à siéger. *«Il avait dit: "Assurons-nous que le gouverneur général comprend que Paul Martin ne devient pas nécessairement premier ministre parce qu'il a obtenu plus de sièges que les autres".»*

Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a fait ce même retour sur l'histoire. La fameuse lettre qui était adressée à la gouverneure générale à l'époque, *«c'est Harper qui l'a rédigée»*. *«C'est lui qui a jeté les bases théoriques d'une telle coalition!»*

M. Duceppe considère comme un prétexte la rhétorique du premier ministre sur l'importance de concentrer l'attention politique sur l'économie. Il rappelle qu'à l'automne 2008, M. Harper avait passé la campagne électorale à nier que le Canada était happé par la crise économique mondiale, accusant même son adversaire libéral en plein débat d'avoir *«paniqué»*. Une fois réélu, rappelle M. Duceppe, M. Harper avait profité de sa mise à jour économique non pas pour proposer des mesures économiques, mais pour couper les vivres aux partis politiques. *«En pleine crise, sa préoccupation était de détruire les partis d'opposition plutôt que de parler d'économie.»*

M. Duceppe estime que *«Stephen Harper demeure inflexible face au Québec»* et qu'il *«veut des élections à tout prix»*. Il en aura donc. *«Devant cette indifférence face aux intérêts et aux valeurs des Québécois, le Bloc québécois n'aura d'autre choix que de voter contre le gouvernement conservateur à la première occasion.»*

À la Chambre des communes, par ailleurs, les débats étaient acrimonieux. Le gouvernement a accusé par exemple Jack Layton de n'avoir pas lu le budget avant de s'y opposer (alors que, à l'instar des journalistes, son parti a passé toute la journée d'hier à l'étudier en huis clos). Le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, s'est enflammé à propos du manque de réalisations du Bloc québécois, *«le parti des grosses annonces, petits magasins»*, qui pratique *«l'à-plat-ventrisme industriel»*. Le député conservateur Bernard Généreux a quant à lui parlé de *«la coalition broche à foin»* de l'opposition.

Le Devoir

Le Devoir

TAYLOR

SUITE DE LA PAGE 1

fuyant la guerre s'était installée à Los Angeles sept ans plus tard, lui offrant une nouvelle patrie, qui l'adopta comme fillette chérie, dès ses débuts. À dix ans, poussée par une mère arriviste, elle crevait déjà l'écran enlaçant son chien fidèle Lassie dans le film de Fred M. Wilcox. Sans avoir suivi de cours d'art dramatique, la jeune fille fut propulsée aux hauts sommets de la gloire, beauté et ambition aidant.

Et si plus tard sa longue amitié avec Michael Jackson, jugée par plusieurs comme pur produit du *star-system*, n'avait été surtout que la connivence de deux êtres à qui le succès trop hâtif avait volé l'enfance et qui se costumaient pour la retrouver?

En 1951, Taylor trouva un premier épanouissement d'interprète aux côtés de Montgomery Clift dans *Une place au soleil* de George Stevens. Cinq ans plus tard, elle donnait la réplique à Rock Hudson et James Dean dans le mythique *Giant* du même cinéaste; actrice encore assez raide, appelée à prendre de la souplesse et du métier en tournant tout simplement. En 1958, son jeu s'était fait intérieur et émouvant aux côtés de Paul Newman, en Maggie de *La Chatte sur un toit brûlant*, d'après Tennessee Williams, porté à l'écran par Richard Brooks. L'année suivante, dans *Soudain l'été dernier*, toujours d'après Tennessee Williams mais sous la direction de Mankiewicz, son personnage très crédible de fausse folle lui permit d'élargir son registre.

Elle récolta son premier Oscar en 1960 pour un film mineur, *Butterfield 8* de Daniel Mann, en mannequin insatisfaite de sa vie. Mais la star était au firmament.

L'échec cuisant du pharaonique *Cléopâtre* de Mankiewicz en 1963, rôle pour lequel elle avait obtenu le plus important budget de l'époque, fut aussi l'apogée de sa carrière comme femme fatale.

Trois ans plus tard, en Martha hurlante dans *Qui a peur de Virginia Woolf?* adapté de la pièce d'Eward Albee par Mike Nichols, aux côtés de son mari Richard Burton, Liz Taylor avait pris quinze kilos pour le rôle et s'était vieillie. Le film semblait d'ailleurs faire écho aux querelles explo-



FRED PROUSER REUTERS

Elizabeth Taylor dans *Cléopâtre*, tourné par Joseph Mankiewicz en 1963.

sives du couple et alimenta la presse à scandale. Il lui valut aussi son second Oscar.

Dans la même veine, adaptant *La Mégère apprivoisée* de Shakespeare en 1967, Franco Zeffirelli laissa s'extérioriser encore ses pulsions colériques dans une scène de ménage, toujours aux côtés de Burton, l'homme de sa vie, à qui elle aura donné la réplique dans huit films.

Elizabeth Taylor a joué auprès des plus grands acteurs, dont Marlon Brando dans *Reflets dans un œil d'or*, film de John Huston en 1967 aux images magnifiques sur un triangle amoureux mal dessiné. En 1968, dans *Boomer* de Joseph Losey, elle incarnait une femme riche aux mille excès aux côtés de Burton en ange de la mort. La même année, auprès du même réalisateur dans l'excellent

te *Cérémonie secrète*, elle jouait une prostituée aux côtés de Robert Mitchum et Mia Farrow, mais déjà bouffie, sur la pente du déclin physique.

Ce film comme le précédent furent des échecs; vrais chants du cygne. Car même si elle continuera à tourner au long des années 70, l'étoile de Taylor déclina, pour laisser toute la place au mythe du monstre sacré, nourri d'excès, de tapages et d'engagements. Le septième art n'en voulait plus, tant il s'était surtout nourri de la beauté de cette tanagra. Elle disparut des écrans façon Bardot, jamais de l'imaginaire d'un public qui n'en finit plus de traquer sa grâce intacte dans les images d'un passé englouti.

Le Devoir

RIVEST

SUITE DE LA PAGE 1

«Le regard de l'opinion publique canadienne sur le Québec est pas mal furtif, distant», notait-il. Certes, *«la place que le Québec a occupée, à partir des années 60, dans l'espace politique canadien dépassait probablement l'importance réelle que nous avions»*, reconnaît-il. Mais aujourd'hui, *«il y a vraiment plus qu'une pause, il y a comme un effacement, ce qui est inquiétant pour l'avenir même du Québec»*.

«À la faveur de la Révolution tranquille, nous sommes passés d'une société traditionnelle, très gentille, relativement docile si on se situe dans la perspective canadienne.» Jean Lesage (Jean-Claude Rivest a été secrétaire particulier du chef libéral de 1967 à 1969 quand celui-ci était dans l'opposition) a doté *«l'État du Québec»* — selon l'expression qu'il fut le premier à employer à titre de premier ministre du Québec — d'une administration publique moderne qui pouvait traiter d'égal à égal avec les grands mandarins fédéraux. Commença à se façonner la réalité du Québec d'aujourd'hui, *«une identité québécoise particulière, singulière et très déterminée qui est celle d'un peuple, d'une nation»*.

Si le Québec a réussi à définir l'*«agenda»* politique au Canada, c'est en raison de trois grandes *«démarches»*, trois grandes *«forces»* québécoises, résume Jean-Claude Rivest. La première, c'est la démarche du fédéralisme renouvelé, des revendications du Québec défendues par Jean Lesage, Daniel Johnson père et Robert Bourassa.

Le deuxième *«grand, immense courant»*, c'est le mouvement souverainiste, du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) au Parti

québécois. *«Autant la démarche du Parti libéral du Québec que le mouvement souverainiste véhiculaient à leur manière et avec leur tradition politique les valeurs profondes du Québec, notre identité québécoise»*, souligne le sénateur.

La troisième de ces forces, elle s'est incarnée par Pierre Elliott Trudeau qui, rejetant tant les transferts de pouvoirs que la souveraineté, a affirmé l'égalité individuelle des droits et instauré le bilinguisme institutionnel. *«La conjonction de ces trois éléments a fait en sorte que pour le pauvre Canadien qui vivait à Toronto ou à Saskatoon, c'était toujours les histoires du Québec qui faisaient l'agenda»*, rappelle Jean-Claude Rivest.

La dynamique politique s'appuyait sur le principe des deux peuples fondateurs, des deux nations, un concept qui apparaît *«désuet»* aujourd'hui aux yeux des Canadiens. *«Le Canada évolue. Les Canadiens anglais, il y en a de moins en moins. Les gens, qui sont arrivés de partout au Canada, n'ont pas cette mémoire, cette connaissance historique de cette réalité.»*

Auparavant, dans les congrès des grands partis politiques fédéraux, la présence du Québec se faisait fortement sentir. Ce n'est plus le cas, souligne Jean-Claude Rivest. Le personnel politique chevronné à Ottawa ne connaît pas le Québec. *«Je suis sénateur à Ottawa. Je ne connais pas un Québécois au bureau du premier ministre qui sait où est Asbestos ou Matane. Qui appelez-vous si vous avez un problème à régler?»* Il n'a plus de Bernard Roy, comme avec Brian Mulroney, ou de Jean Pelletier, comme avec Jean Chrétien.

Certes, les partis fédéraux ont des porte-parole québécois: Steven Blaney pour les conservateurs, Denis Coderre pour les libéraux et Thomas Mulcair pour les néodémocrates. *«Ils tirent sur tout ce qui passe. C'est sympathique, mais ce*

n'est pas une politique.»

Oui, mais il y a le Bloc québécois, entonnent-on. *«Ils gueulent beaucoup contre le Bloc québécois. C'est sûr que le Bloc, ça nous coupe les jambes. Mais si le Bloc existe, c'est parce que les trois autres partis sont nuls»,* juge Jean-Claude Rivest. Certes, le Bloc est limité à l'activité parlementaire et il n'est pas *«le meilleur porteur de ballon»*. Mais *«lorsque les échéances électorales arrivent, les gens disent: "au moins, le Bloc parle de nous. Il a peut-être tous les défauts du monde, mais il a une chose, c'est qu'il parle des réalités québécoises". Il ne le fait pas dans une perspective souverainiste dans 99 % des cas.»*

Singulièrement au Québec, les fédéralistes qui prônent le renouvellement du régime politique canadien et les souverainistes se retrouvent dans la même situation. *«Autant les partisans de la souveraineté ne veulent pas la faire demain matin, autant les gens qui voudraient restructurer le fédéralisme croient qu'ils n'ont aucune chance de le faire à court terme»*, fait-il observer. Les tenants des deux courants ont une responsabilité devant le vide politique actuel. *«À ne rien demander, à ne pas en parler, à remettre ça dans 15 ans, ça ne peut pas aider à combler le vide que je vois»*, déplore Jean-Claude Rivest.

«Je souhaite que les politiciens à l'Assemblée nationale redécouvrent l'importance de parler des vraies choses», c'est-à-dire de toutes les facettes du développement du Québec et de son identité. Pour éviter que les Québécois et la francophonie au Canada ne deviennent qu'un élément du multiculturalisme, *«il faudra avoir un culte, une passion, une présence, une dévotion pour la défense et la promotion de l'identité québécoise»*, fait valoir Jean-Claude Rivest.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bechard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007